

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques santé sécurité en entreprise dans un contexte réglementaire et juridique
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique
- Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risques santé sécurité au travail et conditions de travail
- Evaluer les facteurs de risques auxquels peuvent être exposés l'ensemble des travailleurs
- Intégrer les facteurs de pénibilité, les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail
- Elaborer le document unique et le faire vivre
- Déclencher un plan d'actions pertinent pour garantir la maîtrise des risques professionnels

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

2 jour soit 14h

Intervenant

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée I.P.R.P

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 2 490 € nets / jours / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)
Inter : 850 € nets / jours / personne
Inter visio : 850 € nets/ jours / personne

Financement

Financement du CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams. Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Pratique

- Le cadre législatif et réglementaire Les enjeux en santé et sécurité
- Les responsabilités pénales et civiles
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les familles de dangers et la typologie des risques
- La hiérarchisation des risques
- La mise en œuvre de plans d'action de prévention
- Le suivi de l'efficacité de la mise en œuvre
- Les bonnes pratiques : communication sur la démarche et ancrage de la sécurité au quotidien